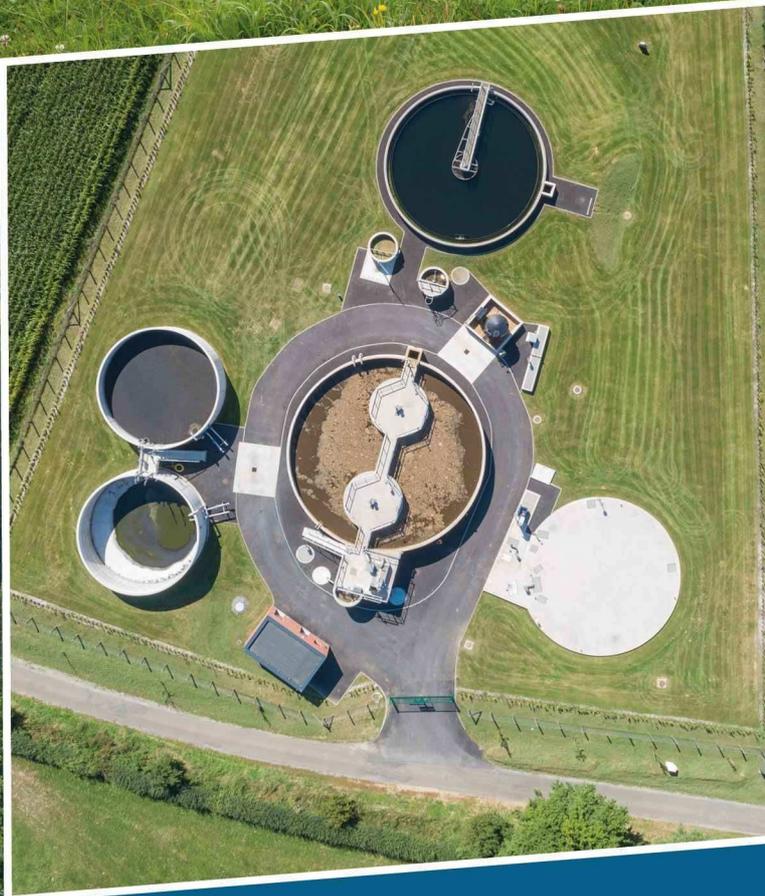


**SIDEN
SIAN**

Noréade
Les Régies du SIDEN-SIAN

RAPPORT 2021

SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DES SERVICES PUBLICS
DE L'EAU POTABLE ET DE L'ASSAINISSEMENT



SAINGHIN-EN-MELANTOIS

LES CHIFFRES CLES DE LA COMMUNE EN 2021

SAINGHIN-EN-MELANTOIS (INSEE : 59523)

Les compétences transférées au SIDEN-SIAN

Compétences Exploitant du service	Organisme adhérent au 31/12/2021 Date d'adhésion	Date de 1ère adhésion de la commune
Eau Potable SIDEN-SIAN Noréade Eau	Métropole Européenne de Lille 31/12/2015	07/09/1950
Assainissement Collectif		
Assainissement Non Collectif		
Gestion des Eaux Pluviales Urbaines		
Défense Extérieure Contre l'Incendie		

Le Service Public d'Eau Potable de la commune

Chaque UDI est un secteur de distribution d'eau potable dans lequel la qualité de l'eau est réputée homogène. Cette eau peut être issue de points de production d'eau potable, de transfert d'autres UDI ou d'achat d'eau en gros auprès d'autres collectivités.

Les unités de distribution qui alimentent la commune

UDI	Nombre de branchements de la commune alimentés par l'UDI	Nombre de branchements total de l'UDI
SAINGHIN-EN-MELANTOIS	1 357	1 791

La localisation des points de transfert d'eau provenant d'autres UDI

UDI : SAINGHIN-EN-MELANTOIS

Localisation du transfert d'eau	Volume 2020 (m3)	Volume 2021 (m3)
Compteur Transfert UDI Cappelle-en-Pevele vers UDI Sainghin-renforcement Bouvines	46 781	60 086

La localisation des points d'achat d'eau en gros des UDI alimentant la commune

UDI : SAINGHIN-EN-MELANTOIS

Localisation de l'achat d'eau	Volume 2020 (m3)	Volume 2021 (m3)
Compteur AEG - Sainghin-en-Melantois (Tri postal) - MEL	16 011	17 320
Compteur AEG - Sainghin-en-Melantois (TAT) - MEL	1 034	1 282
Compteur AEG - Sainghin-en-Melantois (chemin des loups) - MEL	137 639	151 043
Compteur AEG - Sainghin-en-Melantois (ABX) - MEL	1 415	1 543
Compteur AEG - Peronne-en-Melantois (de Gaulle) - MEL	43 839	46 251
Compteur AEG - Peronne en Melantois (rue de Guez) - MEL	165	236

La performance du réseau d'eau potable des UDI alimentant la commune

UDI	Indicateurs	2020	2021
SAINGHIN-EN-MELANTOIS	Rendement du réseau d'eau potable (%)	74,60	70,50
	Indice linéaire des volumes non comptés (m3/j/km)	5,60	7,26
	Indice linéaire des pertes en réseau (m3/j/km)	5,37	7,02

La qualité de l'eau distribuée dans les UDI alimentant la commune

UDI	Indicateurs	2020	2021
SAINGHIN-EN-MELANTOIS	Taux de conformité microbiologique (%)	100,00	100,00
	Taux de conformité physico-chimique (%)	99,71	98,94

Linéaire de réseaux de desserte et les branchements de la commune

Linéaire de réseau d'adduction d'eau potable / Km	Branchements d'eau potable au 31/12/2021	Branchements plomb - Etat connu au 31/12/2021
25,46	1 360	2

Le programme de travaux Eau Potable de la commune et de l'UDI adopté par l'assemblée délibérante au cours du dernier exercice, en décembre 2021

Libellé de l'opération (Travaux)	Montant / € HT	Année prévisionnelle votée	Affectée sur
SAINGHIN-EN-MELANTOIS - Rue du Grand Sainghin	100 000,00	2023	
SAINGHIN-EN-MELANTOIS - Rue de la Noyelle (phase 1)	420 000,00	2026	

TOTAL	520 000,00
--------------	-------------------

Le volume d'eau consommé dans la commune

C'est le volume qui résulte des relevés des appareils de comptage des abonnés. Il se répartit comme suit :

Volumes	2020 (m3)	2021 (m3)
Abonnés domestiques	122 539	130 255
Administration	0	0
Agriculteurs	4 680	5 053
Industriels	76 150	66 163
Municipal	2 380	2 010
Vente d'eau en gros	0	0
Total	205 749	203 481

Le nombre d'abonnés de la commune

Volumes	2020	2021
Abonnés domestiques	1 295	1 311
Administration	0	0
Agriculteurs	17	17
Industriels	4	4
Municipal	11	10
Vente d'eau en gros	0	0
Total	1 327	1 342

Nombre d'interventions du service d'eau potable dans la commune en 2021

Interventions sur branchements eau potable	Interventions sur les systèmes de comptage	Interventions sur les réseaux de distribution d'eau potable
22	92	11

Facture Type en € au 1er Janvier 2021 base 120m3

SAINGHIN-EN-MELANTOIS (59523)	Quantité	Prix unitaire	Montant HT	Montant TVA	Montant TTC
<u>DISTRIBUTION DE L'EAU</u>					
Abonnement mensuel (Noréade Eau)	12	0.4217	5.06	0.28	5.34
Préservation des ressources en eau (Agence de l'Eau)	120	0.0800	9.60	0.53	10.13
Consommation (Noréade Eau)	120	1.4468	173.62	9.55	183.16
<u>COLLECTE ET TRAITEMENT DES EAUX USEES</u>					
Redevance assainissement (MEL)	120	1.5311	183.73	18.37	202.11
<u>ORGANISMES PUBLICS</u>					
Taxe voies navigables (MEL)	120	0.0185	2.22	0.22	2.44
Modernisation des réseaux (Agence de l'Eau)	120	0.2100	25.20	2.52	27.72
Lutte contre la pollution (Agence de l'Eau)	120	0.3500	42.00	2.31	44.31
			TOTAL	441.43	33.78
					475.21

Facture Type en € au 1er Janvier 2022 base 120m3

SAINGHIN-EN-MELANTOIS (59523)	Quantité	Prix unitaire	Montant HT	Montant TVA	Montant TTC	Variation 2022/2021
<u>DISTRIBUTION DE L'EAU</u>						
Abonnement mensuel (Noréade Eau)	12	0.4317	5.18	0.28	5.47	2.37%
Préservation des ressources en eau (Agence de l'Eau)	120	0.0800	9.60	0.53	10.13	0.00%
Consommation (Noréade Eau)	120	1.4639	175.67	9.66	185.33	1.18%
<u>COLLECTE ET TRAITEMENT DES EAUX USEES</u>						
Redevance assainissement (MEL)	120	1.5816	189.79	18.98	208.77	3.30%
<u>ORGANISMES PUBLICS</u>						
Taxe voies navigables (MEL)	120	0.0185	2.22	0.22	2.44	0.00%
Modernisation des réseaux (Agence de l'Eau)	120	0.2100	25.20	2.52	27.72	0.00%
Lutte contre la pollution (Agence de l'Eau)	120	0.3500	42.00	2.31	44.31	0.00%
			TOTAL	449.66	34.50	484.17

L'évolution du montant TTC de la facture en 2022 est de 1.89%

Les plans et les tableaux concernant les investissements pour la création et le renouvellement des ouvrages et des réseaux :

- Pour l'eau potable
- Pour l'assainissement collectif

seront diffusés ultérieurement et indépendamment du livret RPQS de chaque commune.

NOTE D'INFORMATION

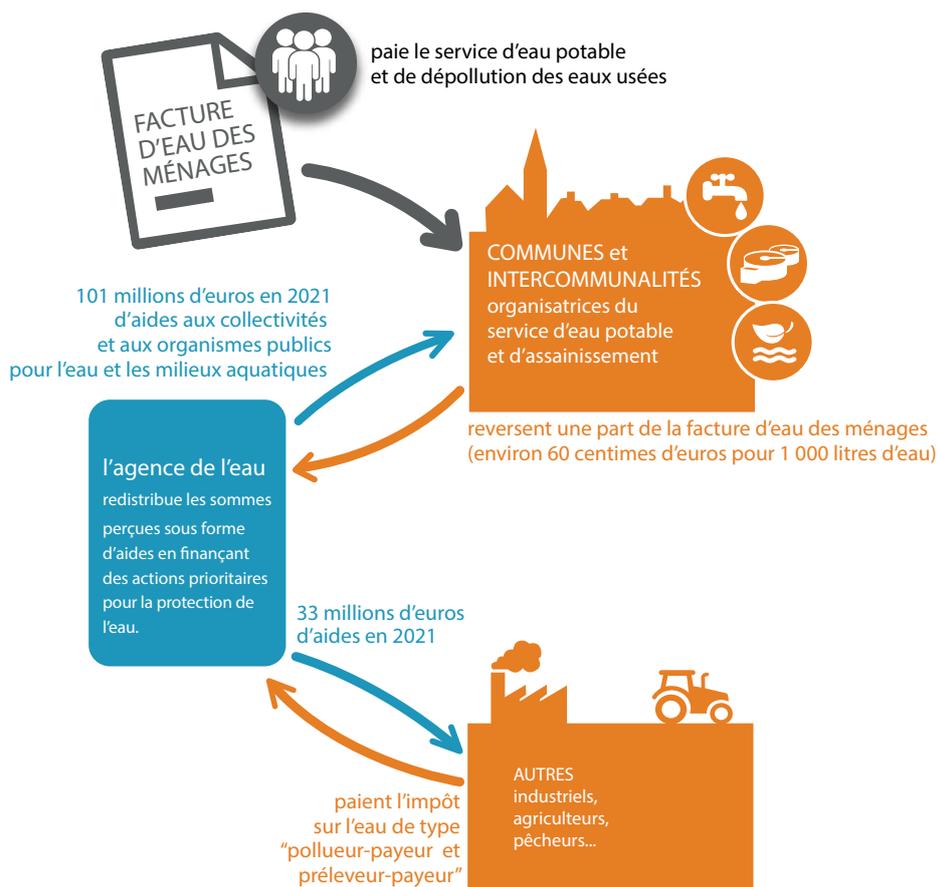
Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau et de l'assainissement

L'article L.2224-5 du code général des collectivités territoriales, modifié par la loi n°2016-1087 du 8 août 2016 - art.31, impose au **maire ou au président de l'établissement public de coopération intercommunale** de présenter à son assemblée délibérante un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'eau potable destiné notamment à l'information des usagers. Ce rapport est présenté au plus tard dans les neuf mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné. Le maire ou le président de l'établissement public de coopération intercommunale y joint la note établie chaque année par l'agence de l'eau ou l'office de l'eau sur les redevances figurant sur la facture d'eau des abonnés et sur la réalisation de son programme pluriannuel d'intervention.

Édition avril 2022
CHIFFRES 2021

L'agence de l'eau vous informe

LES REDEVANCES ET LES ACTIONS EN 2021



LE SAVIEZ-VOUS ?

Le prix moyen de l'eau dans le bassin Artois-Picardie est de 4,59 euros TTC/m³. Pour un foyer consommant 120 m³ par an, cela représente une dépense d'environ 550 euros par an.

Les composantes du prix de l'eau sont :

- le service de distribution de l'eau potable (abonnement, consommation)
- le service de collecte et de traitement des eaux usées
- les redevances de l'agence de l'eau qui représentent en moyenne 14 % du montant de la facture d'eau.
- les contributions aux organismes publics (Voies Navigables de France...) 0,005 € par m³ en moyenne sur le bassin.
- la Taxe sur la Valeur Ajoutée

Pour obtenir une information précise sur votre collectivité, rendez-vous sur www.services.eaufrance.fr

Suivez l'actualité



de l'agence de l'eau Artois-Picardie : agence.eau-artois-picardie.fr

QUELLE ORIGINE DES REDEVANCES 2021 ?

En 2021, le montant global des redevances (tous usages de l'eau confondus) encaissées par l'agence de l'eau s'est élevé à 149,97 millions d'euros dont 115,05 millions en provenance de la facture d'eau.

recettes / redevances

Qui paie quoi à l'agence de l'eau pour 100 € de redevances perçues en 2021 ? (valeurs résultant d'un pourcentage pour 100 €) - source : agence de l'eau Artois-Picardie mars 2022



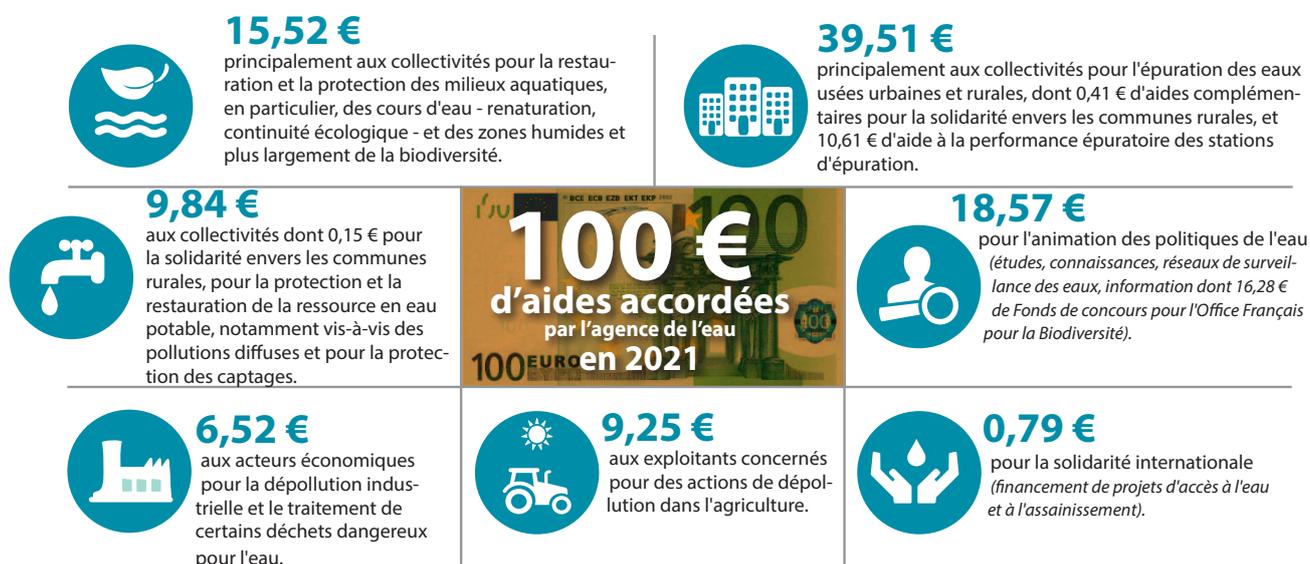
À QUOI SERVENT LES REDEVANCES ?

Grâce à ces redevances, les agences de l'eau apportent, dans le cadre de leurs programmes d'intervention, des concours financiers (subventions, prêts) aux personnes publiques (collectivités territoriales...) ou privées (acteurs industriels, agricoles, associatifs...) qui réalisent des actions ou projets d'intérêt commun au bassin ayant pour finalité l'atteinte du bon état des masses d'eau. Ces aides réduisent d'autant l'impact des investissements des collectivités, en particulier, sur le prix de l'eau.

interventions / aides

Comment se répartissent les aides pour la protection des ressources en eau pour 100 € d'aides en 2021 ?

(valeurs résultant d'un pourcentage pour 100 € d'aides en 2021) • source agence de l'eau Artois-Picardie



POURQUOI DES REDEVANCES ?

Les redevances des agences de l'eau sont des recettes fiscales environnementales perçues auprès de ceux qui utilisent l'eau et qui en altèrent la qualité et la disponibilité (consommateurs, activités économiques).

Les agences de l'eau redistribuent cet argent collecté sous forme d'aides pour minimiser les pollutions des réseaux d'assainissement en particulier en temps de pluie, fiabiliser les réseaux d'eau potable, économiser l'eau, protéger les captages d'eau potable des pollutions d'origine agricole, améliorer le fonctionnement naturel des rivières, éviter l'érosion, maintenir les milieux naturels et agricoles comme les zones humides qui favorisent l'épuration et la gestion des eaux...

Au travers du prix de l'eau, chaque habitant contribue à ces actions au service de l'intérêt commun et de la préservation de l'environnement et du cadre de vie.

ACTIONS AIDÉES PAR L'AGENCE DE L'EAU ARTOIS-PICARDIE EN 2021

En dépit d'un contexte sanitaire toujours difficile, l'année 2021 a été très intense en terme d'activité, avec plus de 1 600 dossiers décidés. Les indicateurs annuels illustrent concrètement les bénéfices des actions de l'Agence en faveur de l'eau et de la biodiversité.



* MAEC : mesures agro-environnementales et climatiques / BIO : pour agriculture biologique / PSE : paiement pour services environnementaux

LE ROLE DES AGENCES DE L'EAU

Les **six agences de l'eau françaises** sont des **établissements publics du ministère chargé du développement durable**. Elles regroupent **1 540 collaborateurs** et ont pour missions de contribuer à réduire les pollutions de toutes origines et à protéger les ressources en eau et les milieux aquatiques.

Pour reconquérir le bon état des eaux demandé par la directive cadre sur l'eau, les agences de l'eau recherchent la meilleure efficacité environnementale,

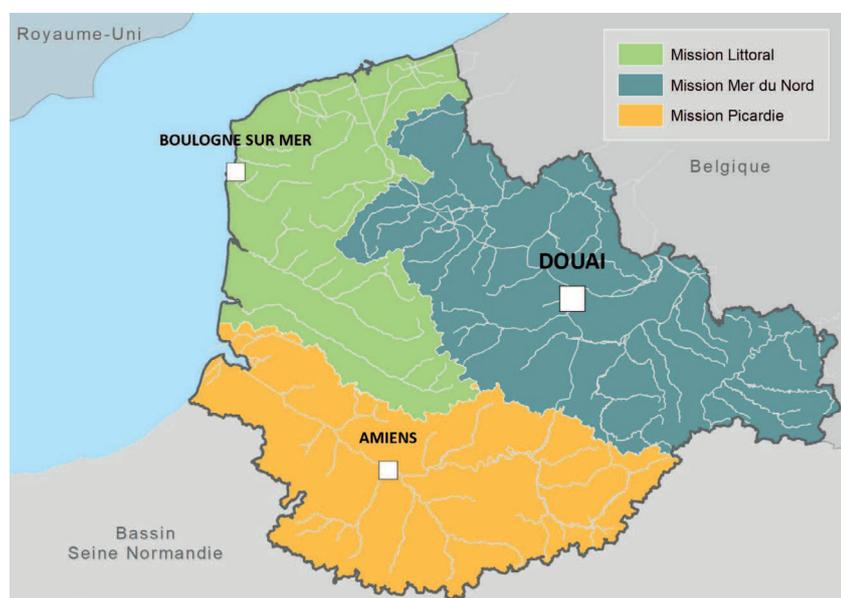
- en étudiant et mesurant l'évolution de la qualité de l'eau

- en privilégiant l'action préventive,
- en apportant un appui technique et financier aux projets les plus efficaces pour les milieux aquatiques,
- en mobilisant les acteurs (Comité de Bassin) et en organisant la concertation pour assurer la cohérence des actions sur les territoires de l'eau,
- en travaillant en complémentarité avec l'action réglementaire et la police de l'eau, en particulier dans la mise en œuvre des objectifs des schémas directeurs d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE).
- en contribuant à la solidarité pour l'accès à l'eau et à l'assainissement dans le monde.

LA CARTE D'IDENTITÉ DU BASSIN ARTOIS-PICARDIE

Des plaines agricoles de Picardie jusqu'à la mer du Nord, le bassin Artois-Picardie s'étend sur 20 000 km² et compte 8 000 Km de cours d'eau, 60 000 Ha de zones humides et 270 Km de côtes.

Il concerne 4,7 millions d'habitants, 2 466 communes, 5 départements et 2 districts internationaux : celui de **l'Escaut et celui de la Meuse**



Siège de l'Agence de l'eau Artois-Picardie

200 rue Marceline DESBORDES –
Centre Tertiaire de l'Arsenal –
BP 80 818 Douai CEDEX
Tél : 03 27 99 90 00
Fax : 03 27 99 90 15

Mission Littoral

56 rue Ferdinand BUISSON
BP 217 – 62 203 Boulogne-sur-mer CEDEX

Mission Mer du Nord

200 rue Marceline DESBORDES
Centre tertiaire de l'Arsenal
BP 80 818 – 59 508 Douai CEDEX

Mission Picardie

64 bis rue du Vivier – BP 41 725
80 017 Amiens CEDEX 01

www.eau-artois-picardie.fr